

# Questions? Réponses!



## A quoi sert le portail famille ?

- A partir du portail famille, vous pouvez inscrire vos enfants aux accueils péri et extra-scolaire.

## J'ai besoin d'un certificat de scolarité.

- Vous devez vous rapprocher de la directrice de l'école de votre enfant afin d'obtenir ce document.

## J'ai besoin d'un certificat de radiation.

- Vous devez vous rapprocher de la directrice de l'école de votre enfant afin d'obtenir ce document.

## Je souhaite inscrire mon enfant à l'école, à la cantine, au centre de loisir ou au périscolaire pour la première fois.

- Vous pouvez télécharger tous les formulaires d'inscription sur le portail famille et les faire parvenir au guichet unique par mail ou dans la boîte aux lettres dédiée.

## A qui je dois m'adresser pour régler ma facture ?

- Vous pouvez payer vos factures directement sur le portail famille en CB, ou bien par prélèvement automatique en envoyant votre RIB au guichet unique. Les chèques et espèces sont également acceptés comme paiement auprès du guichet unique.

## Nouvelle famille sur Poussan, comment je me connecte au portail famille ?

- Une fois votre dossier de pré-inscription transmis au guichet unique, celui-ci vous communiquera par mail vos codes d'accès.

## Que faire si j'ai perdu mes codes pour me connecter au portail famille.

- Vous pouvez réaliser la démarche du mot de passe oublié, sinon contacter le guichet unique.

## Est ce que je peux tout faire en ligne ?

- Oui toutes les démarches peuvent être réalisées en ligne ou à distance.

## Je souhaite inscrire mon enfant au CLAS.

- Afin de réaliser cette inscription, vous pouvez télécharger le dossier sur le portail famille à compléter et l'envoyer par mail à [clas@poussan.fr](mailto:clas@poussan.fr) ou bien le déposer dans la boîte aux lettres du guichet unique.

## Est-ce que je reçois une confirmation d'inscription ?

- Lorsque vous réalisez une inscription vous devez aller jusqu'à la fin de la procédure. Le message suivant doit apparaître "commande en attente de validation". Une fois que le guichet unique aura validé votre inscription, vous recevrez par mail une confirmation.  
Attention, ce mail peut se retrouver dans vos SPAMS.
- Lorsque la capacité d'accueil maximale est atteinte, la manipulation d'inscription ne fonctionne pas et aucun message de « commande en attente de validation » ne s'affichera. Veuillez donc vous rapprocher du guichet unique par téléphone afin de pouvoir être inscrit sur liste d'attente.

## Comment je sais ce que fais mon enfant pendant le temps périscolaire ?

- Sur le portail famille vous avez l'onglet "consulter des documents" et vous avez accès à tous les programmes par structure, par âge ainsi que les projets pédagogiques. Les menus de la cantine sont également indiqués et des photos des dernières actualités et informations familles sont publiées.

## Nouvelle famille sur Poussan, à quelle école ira mon enfant ?

- L'affectation scolaire dépendra des effectifs dans les classes. Vous serez contacté par téléphone dans les meilleurs délais.

## J'ai reçu un "avis de sommes à payer", vers qui je dois me tourner ?

- Afin de régulariser cet impayé, vous devez vous rapprocher directement auprès du trésor public.

## Mon enfant a perdu quelque chose... (objet)

- Veuillez contacter le responsable de structure en fonction du temps d'accueil pendant lequel l'objet a été perdu. De 9h à 12h00 et de 14h à 17h (temps scolaire) vous devez contacter le chef d'établissement scolaire ou vous rapprocher de l'enseignant de votre enfant.
- Si votre enfant a perdu l'objet lors des garderies du matin, du soir ou pendant la cantine vous devez contacter le responsable périscolaire / extrascolaire.

[guichet.unique@poussan.fr](mailto:guichet.unique@poussan.fr) 04.67.18.24.85

Portail famille : <https://poussan.portail-defi.net/>

### Coordonnées des responsables de structures :

|                                      |  |  |
|--------------------------------------|--|--|
| Emilie MAYET<br>(Responsable ALP VH) | 06.79.71.27.21<br><a href="mailto:alpvh@poussan.fr">alpvh@poussan.fr</a> | Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi (période scolaire)<br>7h30 - 9h00<br>12h00 – 14h00<br>17h – 18h30 |
|--------------------------------------|--|--|

|   |  |  |
|---|--|--|
| Julien VELLAS<br>(Responsable ALP Baux) | 06.49.52.65.18<br><a href="mailto:alp@poussan.fr">alp@poussan.fr</a> | Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi (période scolaire)<br>7h30 - 9h00<br>12h00 – 14h00<br>17h – 18h30 |
|---|--|--|

|                                       |  |                                       |
|---------------------------------------|--|---------------------------------------|
| Anthony DURANGO<br>(Centre de loisir) | 06.49.52.65.61<br><a href="mailto:clsh@poussan.fr">clsh@poussan.fr</a> | Mercredis et vacances<br>7h30 – 18h30 |
|---------------------------------------|--|---------------------------------------|

|                               |  |   |
|-------------------------------|--|---|
| Aurore FAVRE<br>(Espace ados) | 06.02.05.45.20<br><a href="mailto:espace.jeunes@poussan.fr">espace.jeunes@poussan.fr</a> | Mercredis 14h00 – 18h00<br>Vacances 7h30 -18h30 |
|-------------------------------|--|---|

|  |                |  |
|--|----------------|--|
| Mme BALDIT (Directrice maternelle les Baux)    | 04.67.78.21.84 | <a href="mailto:ce.0340617l@ac-montpellier.fr">ce.0340617l@ac-montpellier.fr</a> |
| Mme DOMERGUE (Directrice élémentaire les Baux) | 04.67.78.20.95 | <a href="mailto:ce.0340616k@ac-montpellier.fr">ce.0340616k@ac-montpellier.fr</a> |
| Mme CHAUZY (Groupe scolaire VH)                | 04.67.18.60.25 | <a href="mailto:ce.0342194a@ac-montpellier.fr">ce.0342194a@ac-montpellier.fr</a> |